

# LES MÉTIERS DE L'AIDE ET DES SOINS À DOMICILE DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

## IDÉES REÇUES REVUES & CORRIGÉES



Pour en  
savoir plus,  
flashez-moi



Ce document vous est remis par :



© six.fr 03-2023

# ÉDITO

## L'AIDE ET LES SOINS À DOMICILE DES MÉTIERS AU CŒUR DU LIEN SOCIAL

La Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile **assure une mission essentielle** dans le contexte de la montée croissante des besoins liés au vieillissement de la population et de l'évolution des modes de vie.

Un nombre de plus en plus important de foyers font aujourd'hui appel à des professionnels **pour être en soutien** et en accompagnement des tâches de la vie quotidienne auprès des familles ou de personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap **à leur domicile**.



La Branche offre ainsi de nombreuses **opportunités d'emplois**, dont l'embauche est possible avec ou sans diplôme. Les évolutions de carrière sont encouragées par des formations spécifiques.



## IDÉE REÇUE N°1 :

IL PARAÎT QUE...  
« CE SONT DES PETITS BOULOTS  
PAS RECONNUS »



Tu ne fais que du ménage...

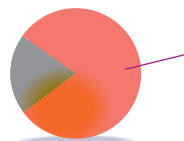
J'aide des personnes,  
des familles et des enfants  
qui en ont besoin dans  
leur vie quotidienne...

...et c'est super,  
je me sens utile !



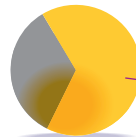
## ÊTRE AU CŒUR DU LIEN SOCIAL, C'EST GRATIFIANT !

Les professionnels de l'aide à domicile sont des travailleurs sociaux qui accompagnent dans les actes essentiels de la vie ordinaire, soutiennent les personnes en perte d'autonomie et la parentalité, rompent l'isolement des plus fragiles et démunis... et rencontrent des personnes de tout âge.



**80 %** des salariés évoquent  
la richesse des relations

qu'ils nouent avec les personnes aidées  
comme premier motif d'engagement  
et de satisfaction dans le métier.



**66 %** des salariés s'engagent  
pour l'utilité sociale et le  
sentiment de contribuer  
positivement à la société.

## IDÉE REÇUE N°2 :

IL PARAÎT QUE...

« LES MÉTIERS DE L'AIDE À DOMICILE  
NE PROPOSENT QUE DES CONTRATS  
INSTABLES »



Je viens de signer  
un CDI !

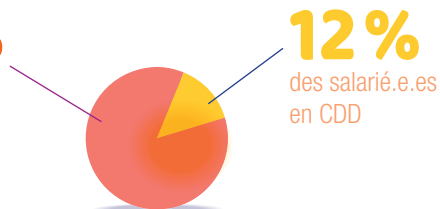
Comment c'est possible ?  
Tu travailles dans l'aide  
à domicile...

Bien sûr, on est  
très nombreux  
à être en CDI!



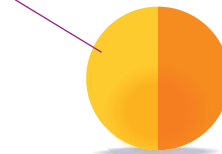
## L'AIDE À DOMICILE PROPOSE DES EMPLOIS PÉRENNES !

**88 %**  
des salarié.e.s  
en CDI



**12 %**  
des salarié.e.es  
en CDD

**+10 ans** d'ancienneté pour près  
d'un.e salarié.e sur deux



Ces emplois sont, de plus, **non délocalisables**,  
et à pourvoir **dans toute la France**, dans les **4 645**  
**structures** des 4 réseaux d'employeurs de la Branche.



## IDÉE REÇUE N°3 :

### IL PARAÎT QUE...

« TOUT LE MONDE PEUT FAIRE CES MÉTIERS,  
MÊME PAS BESOIN DE DIPLÔME  
OU DE FORMATION... »

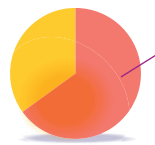


Combien d'années d'études  
avez-vous fait Julien, pour  
être aussi parfait ?

Et bien j'ai été embauché  
après mon CAP, puis mon  
expérience m'a permis de  
valider le diplôme d'État  
d'AES !



## LES PROFESSIONNELS DE L'AIDE À DOMICILE SONT QUALIFIÉS



**65%** du personnel est diplômé  
c'est-à-dire détient un diplôme d'État reconnu  
par la Branche professionnelle. Les diplômes  
relèvent essentiellement du **travail social**.



**MAIS...**

**Les structures recrutent également des  
personnes non diplômées qu'elles forment**

Cela permet de débiter comme aide à domicile, sans diplôme  
particulier, puis de suivre des formations professionnalisantes  
ou diplômantes et/ou de valider ses acquis par l'expérience.

### Prérequis essentiels pour travailler dans la Branche :

- ✓ Sens du contact, savoir-être
- ✓ Maîtrise de la langue française
- ✓ Autonomie, esprit d'initiative
- ✓ Mobilité : permis B et voiture recommandée

## IDÉE REÇUE N°4

IL PARAÎT QUE...  
« L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE  
N'EST PAS POSSIBLE »



À ton âge,  
tu es encore en  
formation ??

Oui ! Ça aide à prendre  
du recul, se remettre en  
question et à évoluer !



## LA BRANCHE ACCOMPAGNE LES PARCOURS PROFESSIONNELS PAR DE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

La formation, un enjeu stratégique pour la branche !

Elle s'est dotée de moyens financiers importants pour permettre  
la montée en compétences de tous ses salariés.

 En 2022 **119 500** départs  
en formation sur les **220 000** salariés de la branche.

Les salariés ont suivi en moyenne

**3,3** formations  
au cours des 6 dernières années.

# LA BRANCHE DE L'AIDE, DE L'ACCOMPAGNEMENT, DES SOINS ET DES SERVICES A DOMICILE FAVORISE L'ALTERNANCE PAR LA FORMATION INITIALE OU CONTINUE

## Une meilleure intégration

L'Aide à domicile recrute en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation. Elle encourage la montée en compétence et la mobilité interne avec des dispositifs Emploi-Formation innovants.

## FORTE PROGRESSION DES CONTRATS D'ALTERNANCE EN 2022

**3084** contrats en alternance  
ont été signés en 2022 dans les structures de la Branche  
engageant un budget de près de **30 M€**

Source : Uniformation



**21%** des dépenses de formation  
de la Branche sont consacrés à l'**alternance**.

Source : Rapport de Branche 2022

## Du CAP au BAC+5 , tous les niveaux sont accessibles à l'alternance

L'alternance est aussi possible pour les salariés en reconversion professionnelle par l'intermédiaire du contrat de professionnalisation. Dans le cadre d'une intégration, la Branche met en oeuvre un accompagnement renforcé des salariés par un tuteur pour sécuriser l'obtention de leur diplôme.



Pour en savoir plus sur  
les métiers de la Branche :  
**[www.aideadomicile-labranche.fr](http://www.aideadomicile-labranche.fr)**



## IDÉE REÇUE N°5 :

IL PARAÎT QUE...  
« LES EMPLOIS SONT TOUS  
À TEMPS PARTIELS »



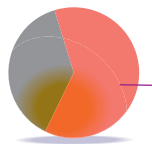
Tu es à temps partiel ?

Oui, je l'ai choisi !  
Ça me permet d'avoir du temps  
pour mes activités personnelles.  
Mais augmenter mon temps  
de travail est possible !



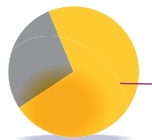
## LES TEMPS DE TRAVAIL S'ACCROISSENT ET LES TEMPS PARTIELS SONT LE PLUS SOUVENT CHOISIS.

**9** salariés sur 10  
choisissent leur temps de travail.



**62%** des salariés  
choisissent le **temps partiel**.

**32%** de ces professionnels  
à temps partiel ont un travail  
équivalent à un  $\frac{3}{4}$  temps ou plus  
(entre 75% à 99% d'un temps plein).



**72%** des salariés  
à temps partiel **ne souhaitent pas  
augmenter** leur temps de travail.



## IDÉE REÇUE N°6 :

IL PARAÎT QUE...

« LES MÉTIERS DE L'AIDE À DOMICILE  
SONT DES EMPLOIS MAL PAYÉS »



Depuis 10 ans,  
tu n'as sûrement pas  
été augmenté...

Si, suite à mon entretien  
et ma formation,  
je gagne plus !



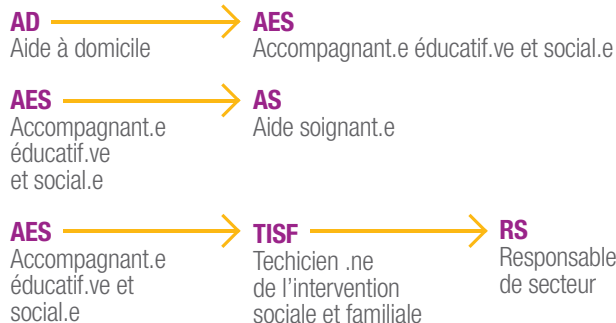
## LA REVALORISATION DES RÉMUNÉRATIONS EST UNE PRIORITÉ CONSTANTE POUR LES REPRÉSENTANTS DE LA BRANCHE

Grâce aux dispositions de la **Convention Collective Nationale** de Branche, la rémunération peut évoluer :

- en acceptant des missions plus complexes ou de **tutorat**
- en se **formant** pour évoluer dans son métier.

### Exemples de parcours

SALAIRE



Consultez les différentes fiches métiers de l'aide à domicile sur le site [www.aideadomicile-labranche.fr](http://www.aideadomicile-labranche.fr)

## IDÉE REÇUE N°7 :

### IL PARAÎT QUE...

« LES DÉPLACEMENTS NE SONT PAS PRIS EN CHARGE ET IL N'Y A PAS DE COUVERTURE SOCIALE... »



Toujours sur la route et pas indemnisé ?

Si, bien sûr !  
Mes kilomètres sont remboursés. En plus, j'ai une mutuelle et une prévoyance !



## GRÂCE À LA CONVENTION COLLECTIVE, LES SALARIÉS SONT PROTÉGÉS ET INDEMNISÉS.

### LES PLUS DE LA BRANCHE :

#### Remboursement des déplacements professionnels

**Les frais kilométriques et les temps de trajets** entre les différentes séquences de travail sont pris en charge selon les dispositions de la convention collective de Branche.

#### Couverture sociale complète (santé & prévoyance)

- **La garantie prévoyance** permet un maintien de salaire au delà des obligations légales (selon certains critères).
- **La complémentaire santé** est prise en charge par l'employeur à hauteur de 58% (régime de base) et comporte des options de garanties.
- **Le fonds social de Branche** permet de venir en soutien ponctuel aux salariés en situation difficile.

Pour aller plus loin : [www.aideadomicile-labranche.fr](http://www.aideadomicile-labranche.fr)

## IDÉE REÇUE N°8 :

IL PARAÎT QUE...  
« C'EST UN TRAVAIL OÙ L'ON EST ISOLÉ »



Tu dois être bien seule dans ton travail?

Pas du tout, je travaille au sein d'une équipe et j'échange régulièrement avec mes collègues !



## INTERVENIR À DOMICILE REQUIERT DE L'AUTONOMIE AU SEIN D'UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

### Un responsable référent

Le professionnel est encadré dans l'exercice de son métier par le responsable de secteur ou l'infirmière coordinateur.trice.

### Une organisation du travail en équipe

Le travail se réalise en lien avec une équipe, avec d'autres professionnels et avec des partenaires extérieurs, avec qui s'organisent les réunions et une coordination. Des rencontres permettent d'échanger sur les pratiques et les situations rencontrées pour une meilleure coordination des prises en charge....

### Un dispositif d'écoute et d'aide

**Pros-consulte** est un service d'écoute d'aide et d'accompagnement psychologique, gratuit et ouvert aux salariés de la branche 24h/24 et 7j/7.

### Des outils connectés

Smartphones, tablettes... sont à disposition des intervenants pour faciliter le lien.

# MÉTIERS AU COEUR DU LIEN SOCIAL

## UTILE

Un travail porteur  
de sens, pour soi  
et les personnes



## GRATIFIANT

Un métier essentiel  
localement, et non  
délocalisable



## HUMAIN

On enrichit son  
quotidien par le  
contact avec les  
autres



## SOCIAL

On œuvre en équipe  
avec un réseau  
diversifié

## VALORISANT

On y développe  
sa responsabilité  
et son sens de  
l'initiative

## ACCESSIBLE

À tout âge, on peut l'intégrer,  
l'exercer, y évoluer